



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

coût du travail

Question écrite n° 130049

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les écarts de coût du travail entre la France et l'Allemagne. Selon l'Insee, le coût horaire dans l'industrie manufacturière, là où la concurrence mondiale se fait le plus sentir, se situe au même niveau de 33 euros pour la France et l'Allemagne, avec notamment dans le secteur automobile un coût horaire allemand qui est 43,14 euros contre 33,38 euros pour la France. À l'évidence, ce n'est donc pas le coût du travail qui explique les difficultés de la filière automobile en France. L'Insee explique par ailleurs que le coût de la main-d'oeuvre ne représente qu'une petite partie des facteurs de compétitivité d'un pays, mettant en avant les politiques qui restaurent la compétitivité sur le long terme. Ces politiques, ce sont notamment celles qui permettent l'amélioration de la qualité des produits et l'investissement dans la recherche et l'innovation. Il lui demande s'il partage cette analyse de l'Insee et si, selon lui, le Gouvernement a fait assez en cinq ans pour la recherche et l'innovation.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130049

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2012, page 1983

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)